



**CQP Initiateur Voile  
Ruban Pédagogique  
CV Bordeaux-Lac  
Session 2022**

Période	UCC	Volume	Public	UCC Certifiée
1ère période de formation : Vacances scolaires février ou printemps : 2 semaines  70 heures	UCC 1abcd  UCC 3 c  UCC 6 b  UCC 4 a et d  UCC 5 a	20 heures à 35 heures	Auto encadrement	UCC 1 fin 1 <sup>ère</sup> semaine
2ième période de formation : Mars à mai : mercredi, samedi, dimanche Vacances scolaires de printemps et d'été  Alternance en club	UCC 2 a et d  UCC 3 abd  UCC 4 b et c  UCC 5 bcd  UCC 6 ab	70 à 140 heures en fonction des profils des candidats	Ecole de voile  Jeune et adulte	<b>Rattrapage éventuel UCC 1</b>  <b>UCC 3</b>  <b>UCC 4</b>  <b>UCC 5</b>
3ième période de formation : Vacances d'été En centre de formation	UCC 2 b et c  UCC 6 c et d	35 à 70 heures en fonction des profils des candidats	Ecole de voile	<b>Rattrapage éventuel UCC 3 4 5</b>  <b>UCC 2</b>  <b>UCC 6</b>
4ième période de formation : Vacances de la Toussaint En centre de formation	UCC 2 à 6 Renforcement des connaissances	35 heures	Ecole de voile	<b>Rattrapage</b>

## **Rappel UCC :**

UCC 1 : sécuriser le contexte de la pratique

- UCC 1a : appliquer le dispositif de surveillance et d'intervention de la structure
- UCC 1b : réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident
- UCC 1c : prendre en compte la situation du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique ou bâtir son plan de navigation
- UCC 1d : maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel

UCC 2 : favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants

- UCC 2a : sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation
- UCC 2b : inciter les pratiquants à adopter des conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue par le groupe
- UCC 2c : responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection
- UCC 2d : mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation

UCC 3 : permettre un temps de pratique optimal

- UCC 3a : réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance
- UCC 3b : faire de chaque temps de la séance une occasion d'activité pour le pratiquant
- UCC 3c : adapter et rythmer les situations en fonction des possibilités du public
- UCC 3d : favoriser l'auto organisation des pratiquants

UCC 4 : entretenir l'engagement des pratiquants

- UCC 4a : repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation
- UCC 4b : construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projet
- UCC 4c : faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage
- UCC 4d : entretenir la convivialité et l'échange

UCC 5 : intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants

- UCC 5a : s'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant
- UCC 5b : interpréter les conduites
- UCC 5c : orienter l'activité du pratiquant
- UCC 5d : aménager la tâche proposée

UCC 6 : évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants

- UCC 6a : créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'autoévaluation des pratiquants
- UCC 6b : situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux
- UCC 6c : évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants
- UCC 6d : orienter le pratiquant vers les produits et activités du club